

# L'Écho de l'Acheneau

PORT  
SAINT  
PÈRE



**Révision du Plan Local d'Urbanisme,  
quel projet de territoire pour demain ?**

(Lire Dossier p. 6)



# Édito



L'été est arrivé et déjà 2017 s'annonce comme une année particulièrement chaude, avec un déficit en eau. Les 15 derniers jours de juin nous en ont donné un aperçu avec un premier épisode de canicule. Si nous ne sommes pas encore en restriction, il faudra quand même éviter de gaspiller l'eau. Pour nos aînés, soyons voisins vigilants et pensons à eux en

leur rappelant qu'il faut boire régulièrement et bien fermer les maisons aux heures les plus chaudes.

Vous l'avez tous remarqué, les travaux du pôle santé ont démarré. Le calendrier est pour l'instant respecté. Les travaux d'agrandissement de l'école, avec la création de 3 classes, tout comme le préau devraient démarrer au cours de la deuxième quinzaine d'août. Le pôle enfance devrait sortir de terre en décembre.

A peine les projets concrétisés qu'il faut déjà penser au territoire que nous souhaitons pour demain. Tel est l'objet de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a été engagée en janvier. Le futur PLU dessinera les orientations de développement de notre commune. Aujourd'hui, la phase de diagnostic nous amène à visiter tous les villages afin de bien recenser notamment le bâti et le patrimoine existant. Une exposition va être installée à la mairie pour vous informer au fur et à mesure sur les différentes étapes du PLU. Une réunion publique sera bientôt programmée et des "ateliers citoyens" vont également être proposés. Vous trouverez plus d'informations en page 6. Nous comptons sur votre "citoyenneté" pour venir nombreux et ainsi nous aider à embellir notre commune.

D'ailleurs, de nouveaux habitants ont décidé d'orner le rond-point de l'entrée du bourg en se posant dessus : une famille de Minions s'est installée ! Une façon comme une autre de décorer avec un brin d'humour et beaucoup de folie l'arrivée à Port-Saint-Père...

Enfin, si l'été s'annonce chaud, il sera aussi festif. Après les 10 ans de Paille en Son, début juillet, et juste avant la rentrée, nous aurons le plaisir d'accueillir le 2 septembre la coupe de France d'aéroglosses. Que de belles occasions pour se réunir !

D'ici là, je vous souhaite à tous d'agréables vacances, à Port-Saint-Père où ailleurs, mais placées sous le signe du repos.

Gaëtan Léauté  
Maire de Port-Saint-Père



## Sommaire

**VIE COMMUNALE** ..... p.3

**VIE ASSOCIATIVE** ..... p.9

**VIE SCOLAIRE** ..... p.15

**PSP AUTREFOIS** ..... p.17

**VIE LOCALE** ..... p.17

**INFOS PRATIQUES** ..... p.19

**LIBRE EXPRESSION** ..... p.20

**AGENDA** ..... p.21

Mairie  
13, rue de Pornic - 44710 PORT-SAINT-PÈRE  
Tél. : 02 40 31 50 13 - Fax : 02 40 04 86 64  
Email : [mairie@port-saint-pere.fr](mailto:mairie@port-saint-pere.fr)  
Site internet : [www.mairie-port-saint-pere.fr](http://www.mairie-port-saint-pere.fr)

Directeur de la publication :  
Gaëtan Léauté, Maire.  
Responsable de la Communication :  
Philippe Hidrot.  
Commission Communication : Karine Biraud,  
Joëlle Bertrand, Isabelle Jourdain Averty,  
Marie-Line Bondu, Germaine Jaunet,  
Daniel Buhot-Launay, Frédéric Quillaud,  
Philippe Rozec, Sylvie Viret.  
Réalisation : Optima Et Co.  
Imprimé sur papier recyclé.





# Environnement

### COMPOSTAGE COLLECTIF

Pendant l'été les horaires du site de compostage sont réduits :

**Du 15 juillet au 2 septembre : le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.**

**A partir du 2 septembre : le mercredi de 16 h 30 à 17 h et le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.**

### DÉSHERBAGE DOUX, CADRE DE VIE RESPECTÉ

Depuis 2015, la commune s'est engagée à réduire l'utilisation des pesticides, à préserver l'environnement et à protéger la santé des habitants et des agents à travers l'application d'un plan de désherbage. Ainsi, les agents communaux n'effectuent plus de désherbage dans les villages et les lotissements et se limitent au bourg selon 3 niveaux d'entretien. Le 1<sup>er</sup>, le plus élevé, concerne l'entretien du cimetière pour lequel des produits phytosanitaires sont encore utilisés. Le 2<sup>e</sup> s'applique aux trottoirs et le 3<sup>e</sup> concerne les terrains de sports. Pour limiter l'utilisation des pesticides, des solutions alternatives existent : manuelles (binage, balayage ou arrachage), mécaniques (balayage motorisé, fauche, tonte ou débroussaillage) et horticoles (paillage, plantation d'espèces locales adaptées à notre climat). Ces solutions demandent plus de temps aux agents. Alors, acceptons quelques mauvaises herbes à Port-Saint-Père et les changements du paysage urbain ! Notre commune, avec ses zones naturelles, ses sites classés, ses marais, sa zone Natura 2000 a tout à y gagner !

**A savoir ! Les particuliers ne pourront plus utiliser, à compter de 2019, les produits phytosanitaires visés par la loi n° 2014-110 du 6 février 2014.** Appliquons, nous aussi, les pratiques respectueuses de l'environnement dans nos jardins et devant nos portes ! Sachez également que chacun doit aussi se charger d'éliminer les mauvaises herbes devant sa porte.

### LE FAUCHAGE RAISONNÉ

Afin de protéger la biodiversité, le Département de Loire-Atlantique a recours au fauchage raisonné le long des routes, chaque année au printemps. Cette pratique consiste à adapter les périodes et la fréquence de fauchage au

rythme naturel de la végétation afin de préserver l'habitat de la petite faune et éviter la repousse trop rapide de l'herbe et des plantes envahissantes. Les sections pouvant présenter un risque pour la sécurité des usagers (intersections, virages serrés...) sont surveillées et traitées en priorité afin de maintenir une bonne visibilité de la route. Grâce à une organisation adaptée, la pratique du fauchage raisonné permet également de limiter les interventions et donc le coût pour la collectivité. Les agents du Département interviennent à trois périodes :

- **début mai**, lorsque la végétation atteint une hauteur supérieure à 40 cm. Seules les zones présentant un risque pour la visibilité sont alors traitées,
- **début juin**, sur l'ensemble du réseau routier, lorsque la flore arrive à maturité,
- **à partir du 15 septembre**, pour des actions correctives ponctuelles sur le réseau. Les agents du Département entretiennent le réseau routier pour garantir votre sécurité. Réduisez significativement votre vitesse à l'approche de la zone de fauchage et en doublant uniquement lorsque la route est dégagée.

Informations sur les conditions de circulation sur les routes départementales, le pont de Saint-Nazaire, les bacs de Loire et les ponts de Mauves-sur-Loire : [inforoutes.loire-atlantique.fr](http://inforoutes.loire-atlantique.fr)

### ÉVITONS DE GASPILLER L'EAU

L'eau fait partie de notre quotidien : on la consomme sans compter et pourtant cette ressource précieuse n'est pas inépuisable. En Loire-Atlantique, il n'a pas plu suffisamment au cours du printemps. Une situation inquiétante qui a même amené la préfecture à placer le département en état de vigilance sécheresse.

Rappelons que chacun peut agir à sa façon grâce à des gestes simples et citoyens. La préfète de la Région Pays de la Loire, Nicole Klein, invite chacun au civisme pour éviter de gaspiller l'eau. Ne pas laisser couler l'eau inutilement, préférer la douche au bain, opter pour des machines à laver (lave-linge, lave-vaisselle) plutôt que faire les lavages à main, plus gourmands en eau ou encore traquer les fuites et privilégier l'arrosage de son jardin le soir ou le matin sont quelques-unes des bonnes pratiques que chacun peut adopter.

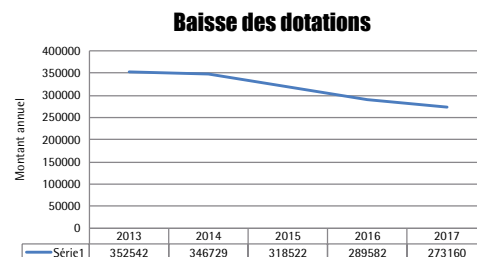
## Pensez à déclarer vos travaux

La commune de Port-Saint-Père a, depuis 2009, un Plan Local d'Urbanisme (PLU) que nous devons appliquer dans toute nouvelle construction. Nous vous rappelons que tous travaux de clôture, construction d'abri de jardin, de pergola, même en bois, création ou modification d'ouvertures, de toitures... sont soumis à une déclaration en mai-

rie. Les dossiers sont étudiés en commission communale d'urbanisme et par le service instructeur de Pornic Agglo Pays de Retz. N'hésitez pas à contacter la mairie pour vos nouveaux projets. Danielle Arnaudeau, agent à l'urbanisme, vous reçoit **les lundis, mardis et vendredis de 9 h à 12 h, sur rendez-vous.**

# Budget primitif 2017

Le budget général de la commune, en équilibre de 1 814 400 € en fonctionnement et 1 971 300 € en investissement, légèrement supérieur à celui de l'année passée en raison des excédents reportés (sommes non dépensées), nous permet la continuité des projets malgré un contexte toujours difficile. Cette année encore, le budget de fonctionnement est marqué par la baisse importante des dotations de l'État. Depuis 2013, nous avons enregistré une baisse d'environ 22%, soit 79 382 €. Pour situer l'importance de cette somme, cela correspondait en 2012 aux petits travaux de voirie sur la commune.



Pour la seconde année consécutive, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux des diverses taxes. Si ces taux sont fixés par la collectivité territoriale, les bases sont calculées par l'État et augmentent chaque année, suivant généralement le coût de la vie. La maîtrise du budget de fonctionnement, notamment les charges de personnel, nous permet de verser l'équivalent des années passées à la section d'investissement.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	2017		Recettes	2017	
	Montants (€)	%		Montants (€)	%
Énergie - matériel (1)	233 550	13%	Contributions et taxes	890 703	49%
Entretien - Assurances (2)	200 500	11%	Subventions et dotations (5)	567 000	31%
Charges de personnel (3)	701 000	38%	Redevances diverses (6)	124 950	7%
Indemnités et cotisations (4)	261 500	14%	Excédent de fonctionnement 2016	131 247	7%
Intérêts d'emprunts	55 000	3%	Revenus des immeubles (7)	65 000	4%
Honoraires et frais divers	83 950	5%	Remboursement sur rémunérations (8)	12 500	1%
Autres charges financières	2 500	0,1%	Produit de cession immobilière	23 000	1%
Taxes foncières	11 000	0,9%			
Virement à la section investissement	265 400	15%			
<b>TOTAUX</b>	<b>1 814 400</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>1 814 400</b>	<b>100%</b>

(1) énergie (carburant, fuel, eau), part commune pour alimentation cantine, maintenance et entretien du matériel, fournitures...

(2) assurances, entretien bâtiments, entretien de voirie

(3) charges de personnel, titulaires, non titulaires et extérieurs

(4) indemnités, contributions aux organisations, subventions et autres cotisations

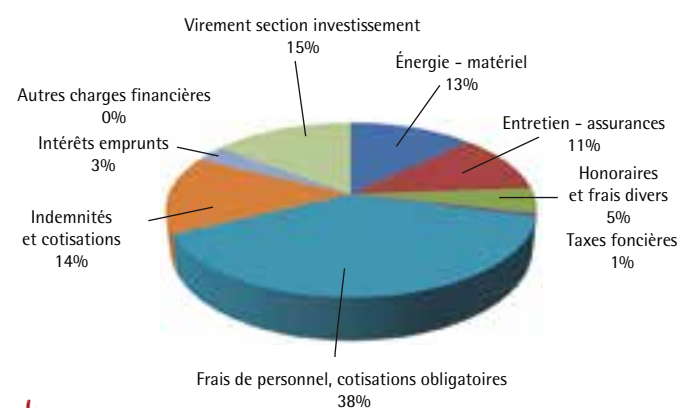
(5) financements reçus de l'État et des collectivités locales (région, département, com. d'agglo.)

(6) essentiellement la facturation des repas de la cantine

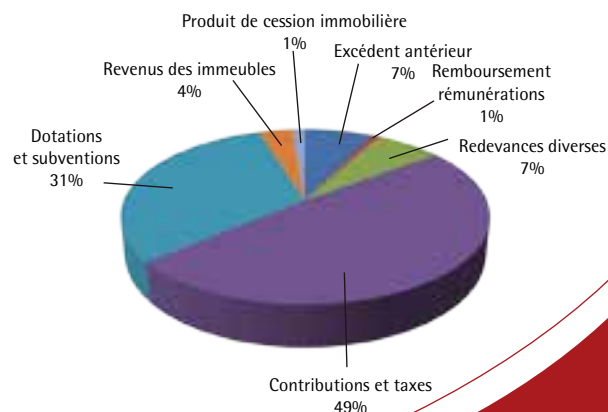
(7) loyers perçus par la commune

(8) remboursements charges de personnel

### Dépenses de fonctionnement :



### Recettes de fonctionnement :



## BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les différents projets d'investissement pour 2017 portent sur la construction de trois classes et d'un préau à l'école publique, travaux qui devraient commencer dans les jours à venir. D'un budget de 652 354,82 €, ils sont subventionnés à hauteur de 289 892 € par la région, le département et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), soit environ 44%.

Il devenait urgent de réaliser des travaux sur la voirie du lotissement des Rives de l'Acheneau. Nous y entreprendrons cette année la réfection des divers réseaux, des trottoirs et de la chaussée, pour un budget total qui devrait atteindre les 200 000 €. Le début des travaux du futur pôle santé aura lieu au cours de ce troisième trimestre. Il sera nécessaire, pour la finalisation dans un an environ, de rénover et d'étendre l'éclairage public du rond-point d'Intermarché jusqu'à celui du Champ des Alouettes pour 50 000 € environ. Suite à la tempête du printemps, le toit de l'église est partiellement détruit. Nous prévoyons de le refaire entièrement par tranches, sur 4 ans, avec un budget annuel de 50 000 €.

Dépenses	2017		Recettes	2017	
	Montants (€)	%		Montants (€)	%
Remboursements d'emprunts	202 500	10%	Virement section fonctionnement	265 400	13%
Immobilisation construction (1)	758 700	38%	Report excédent investissement	170 558	9%
Immobilisations corporelles (2)	167 700	9%	Subventions	508 242	26%
Immobilisations incorporelles (3)	58 400	3%	Excédent fonctionnement capitalisé	550 000	28%
Immobilisation matériels et travaux (4)	785 000	40%	Dotations et fonds divers	77 100	4%
			Emprunts	400 000	20%
<b>TOTAUX</b>	<b>1 971 300</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>1 971 300</b>	<b>100%</b>

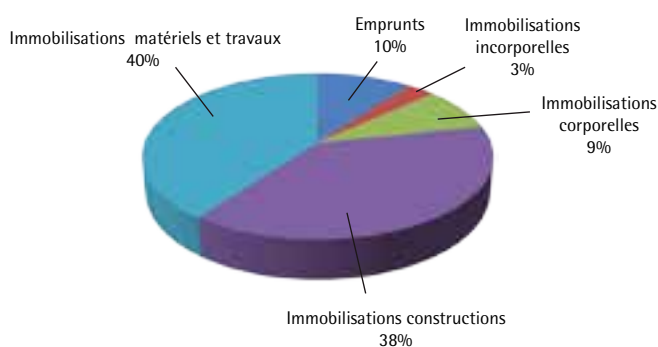
(1) construction classes neuves école publique, toiture église, équipements sportifs, locatifs, divers bâtiments communaux

(2) achat matériel incendie, matériel informatique, mobilier urbain, mobilier école et restaurant scolaire, mairie

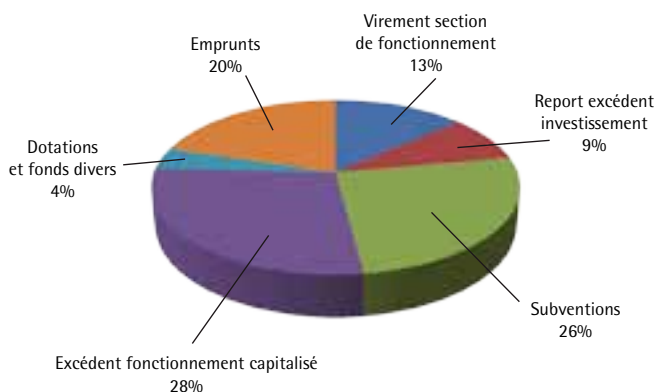
(3) étude Pôle enfance, révision PLU, plan désherbage, lotissement de Bauvet

(4) voirie, reprofilage et busage, effacement réseaux, travaux accessibilité, éclairage public, trottoirs et signalisation

### Dépenses d'investissement :



### Recettes d'investissement :



## Plan canicule 2017

Le Plan Canicule 2017 a été officiellement lancé le 1<sup>er</sup> juin. Il prévoit une veille saisonnière d'autant plus cruciale que plusieurs épisodes de forte chaleur sont attendus cet été par Météo France. Suite à la canicule de 2003, la Préfecture de Loire-Atlantique demande aux mairies d'établir la liste des personnes vivant à leur domicile et ayant plus de 65 ans, isolées et fragilisées, ou plus de 60 ans en situation de handicap et isolées. Cette inscription est **libre** (et peut être annulée). Elle permettra en cas de déclenchement d'une alerte départementale, l'intervention des services sanitaires pour proposer aide et soutien. L'inscription peut être faite par la personne elle-même, par un représentant légal ou une tierce personne (parents, voisins, médecin traitant, etc.) grâce à un formulaire disponible en mairie.

## Repas des aînés

Le 1<sup>er</sup> avril, Monsieur le Maire et le conseil municipal avaient convié les jeunes de plus de 70 ans au traditionnel repas annuel. L'animation, assurée par le Retour Musical, a plongé les convives dans une agréable ambiance faite de souvenirs. Ce rendez-vous, c'est le plaisir d'être ensemble au milieu des discussions qui s'entrechoquent et s'envolent dans le brouhaha, c'est aussi l'occasion pour des personnes parfois isolées, ou sortant peu, de retrouver des connaissances autour d'une bonne table.



## L'Animation Sportive Départementale

L'école Multisports s'adresse aux enfants de 7 à 14 ans. Les activités ont lieu le vendredi de 16 h 30 à 17 h 45 pour les CE1-CE2 et de 17 h 45 à 19 h pour les CM1-CM2. Elle permet la découverte d'une multitude de disciplines différentes de septembre à juin (inscription : 10 € l'année). Elle prépare ainsi les enfants à l'entrée dans le milieu associatif et leur donne la possibilité de choisir l'activité de leur

choix. C'est un véritable tremplin vers les clubs. Des offres de stages sportifs sont également proposées à l'occasion des vacances scolaires.

Inscription sur le site [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)

Thomas Brin - Tél. : 06 86 45 82 78

Email : [thomas.brin@loire-atlantique.fr](mailto:thomas.brin@loire-atlantique.fr)

## Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Assistée par le bureau d'études A + B Urbanisme et Environnement, la commune a débuté en janvier 2017 la première phase de travail : le diagnostic.

### QU'EST-CE QUE LE PLU ?

Le PLU est un document d'urbanisme, destiné à :

- réfléchir et définir les perspectives de développement de notre commune, pour une dizaine d'années,
- programmer en conséquence les conditions et les possibilités de constructions (habitat, activités économiques, équipements collectifs voire infrastructures),
- préserver et mettre en avant les valeurs agricoles, naturelles de notre commune, protéger son patrimoine et cultiver son identité.

La finalité de ces études consiste à revoir le découpage réglementaire du territoire : secteurs constructibles ou destinés à l'urbanisation future et secteurs à sauvegarder, à travers :

- les zones urbaines : zones U,
- les zones à urbaniser : zones AU,
- les espaces préservés pour l'agriculture : zones A,

- les espaces et sites protégés pour leur valeur patrimoniale, naturelle, écologique : zones N.

Le PLU fixe les règles générales d'utilisation du sol. C'est le document de référence pour instruire les autorisations d'occupation des sols (permis de construire, permis d'aménager, déclaration de travaux, ...).

### POURQUOI RÉVISER LE PLU ?

Notre Plan Local d'Urbanisme, initialement approuvé le 27 janvier 2009, a fait l'objet de plusieurs modifications et demande aujourd'hui à être "modernisé". La révision de notre PLU s'impose en effet ne serait-ce que pour le mettre en adéquation avec les nouvelles législations ou réglementations nationales ou locales : depuis 2007, les lois Grenelle de l'Environnement, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové dite ALUR, à l'échelle nationale, et le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) du Pays de Retz modifient la façon de percevoir le développement et soulignent la nécessité d'encore mieux le maîtriser pour préserver nos espaces notamment agricoles.

Aujourd'hui, les règles ont donc changé : pour définir les possibilités de se loger, d'exercer un travail, de pratiquer des activités de sports, de loisirs, il s'agit désormais de réfléchir en premier lieu

aux possibilités de "renouveler" le tissu urbain (rénovation et requalification de l'existant), avant de "consommer" des terrains agricoles ou naturels.

Cette révision est aussi l'occasion de vous associer à la réflexion municipale, pour exprimer un nouveau projet de territoire pour Port-Saint-Père. Il s'agit de jeter les bases du développement de la commune à plus long terme et de répondre aux attentes de la collectivité, dans son intérêt général.

### COMMENT SE DÉROULE LA PHASE D'ÉTUDES DU PLU ?

La révision du PLU se décompose en **3 phases d'études** qui seront suivies d'une phase nécessaire à l'instruction du dossier et à l'approbation du PLU :

**1. Le diagnostic du territoire** : il permet de dégager les grands enjeux relatifs au développement de la commune.

**2. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** de la commune s'appuiera sur les enjeux du diagnostic pour lancer les orientations. Cette réflexion devrait nous mobiliser pendant près de 5-6 mois.

**3. Le règlement et le zonage** comprenant les principes d'organisation des futures zones à urbaniser : comment mettre en œuvre le Projet que nous aurons établi... ou tout au moins, comment ne pas le compromettre... le zonage et le règlement devront répondre à cette attente pour traduire de manière réglementaire les choix adoptés par le PADD.

**4. La phase administrative et d'enquête publique** : entre l'arrêt du PLU et son approbation par le Conseil Municipal, il sera examiné pour avis par les services de la Préfecture et les personnes publiques associées et fera l'objet d'une enquête publique.

### COMMENT PARTICIPER A LA RÉVISION DU PLU ?

Le projet de nouveau PLU doit avant tout être celui de la commune, respectant le cadre réglementaire qui s'impose à toute collectivité et qui nous est rappelé par les services de l'État.

Chacun d'entre nous est convié à participer à cette réflexion d'intérêt général dans le cadre de la concertation proposée par la commune (cf. tableau ci-contre). Vous serez par exemple amenés à réfléchir sur des thèmes comme le développement urbain et économique ou la préservation des valeurs patrimoniales et naturelles. Les observations et suggestions émises aideront à construire le projet. Elles seront examinées et pourront être reprises par la commission d'urbanisme pour établir le nouveau PLU.

### CONCERTATION

- **Les observations seront notées sur un registre** en Mairie, ou **bien adressée par courrier**. Ces observations devront être relatives au PLU, aux études menées et exposées en mairie au fur et à mesure de l'avancement des phases d'études. Une assistance à l'écriture des observations ou recommandations pourra être apportée si besoin, sur rendez-vous.

- **Les documents d'études et d'élaboration du projet** de PLU seront mis à disposition du public à chaque phase d'études.

- **Une exposition en mairie** débutera cet été et présentera des éléments de diagnostic qui permettront au "groupe de travail PLU" d'aborder la réflexion sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. L'exposition en mairie sera complétée au fur et à mesure.

- **Des ateliers citoyens d'urbanisme** : deux soirées de réflexions avec les habitants sont prévues, dont **une première soirée le 2 octobre 2017**.

- **La participation aux réunions publiques** : 2 réunions sont prévues, l'une à la fin de la phase de travail relative au PADD, l'autre pour présenter le projet de zonage/règlement.

- **L'enquête publique relative au projet de PLU** arrêté par le Conseil Municipal prendra en compte les observations formulées par la population. Elle constituera la dernière étape de la concertation qui doit permettre de préciser et de valider le Projet du nouveau PLU.

La concertation auprès des habitants doit permettre de préciser et de valider le Projet du nouveau PLU.

Votre première contribution à la réflexion sur le PLU : **des ateliers seront prévus le lundi 2 octobre 2017 de 18 h à 20 h en mairie de Port-Saint-Père**. Les thématiques abordées au cours de la soirée seront les suivantes :

- Vivre et habiter dans un cadre de vie de qualité.
- Profiter de sa ville et s'y déplacer.

Ils seront ouverts à tous sans inscription préalable. Toutefois, **vous pouvez déjà nous informer de votre présence et choisir le thème de votre atelier** en contactant la mairie par email : [mairie@port-saint-pere.fr](mailto:mairie@port-saint-pere.fr) ou par téléphone **02 40 31 50 13**.

Venez nombreux !!!



## Bibliothèque municipale

Bravo les enfants ! C'est vous qui avez emprunté le plus de livres en 2016 : plus de 4 000 livres contre 1 800 pour les adultes. Vous êtes les plus fervents lecteurs de la bibliothèque et nous ne pouvons que vous féliciter ! Il est vrai que les bénévoles se démènent pour vous offrir un large choix de livres pour les plus petits (qui ne savent encore pas lire tout seul...) jusqu'aux adolescents. De beaux albums illustrés, des ouvrages adaptés pour ceux qui débutent (collections "premières lectures"), des bandes dessinées, des romans, des documentaires constituent une offre variée pour satisfaire la curiosité, le plaisir et l'envie de lire. L'accueil des classes des 2 écoles contribue aussi certainement à développer cet engouement.

Pour les parents et adolescents lecteurs, nous vous rappelons **notre**



rencontre "café/croissants", le samedi 23 septembre à 10 h 30 à la bibliothèque, moment pendant lequel vous nous ferez part de votre

coup de cœur (même si vous n'avez pas lu les 10 livres de la sélection 2017) ou vous écouterez les avis des participants sur les romans et BD choisis par les bénévoles de la bibliothèque.

Nous avons récemment complété votre choix par de nouveaux achats, une raison de plus **pour venir à la bibliothèque le mardi et le vendredi de 16 h à 17 h et dimanche de 10 h à 12 h.**

Vous pouvez aussi venir rejoindre une équipe sympathique en tant que bénévole.

Contact : 02 40 03 18 30  
 bibliotheque@port-saint-pere.fr  
 Adresse : 27, rue de Pornic  
 44710 Port-Saint-Père

*Les bénévoles de la bibliothèque*

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



## Pornic Agglo Pays de Retz

Les papiers triés et déposés dans les colonnes d'apport volontaire de couleur bleue sont recyclés ! En triant vos papiers, vous participez au développement d'une économie durable et circulaire dans laquelle les vieux papiers sont des ressources pour demain.

### Oui, tous les papiers se trient et se recyclent



Attention, les papiers ne doivent pas être déposés dans les bacs jaunes. Ces derniers peuvent être refusés à la collecte si la présence de papiers est constatée. Ayez le bon geste, déposez vos papiers dans les colonnes d'apport volontaires de couleur bleue disponibles sur l'ensemble du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz.

Plus d'information sur le positionnement des points tri sur : [www.trionsensemble.fr](http://www.trionsensemble.fr) ou sur [www.pornicagglo.fr](http://www.pornicagglo.fr)



# Forum des associations, samedi 9 septembre

Le forum des associations de Port-Saint-Père se tiendra **samedi 9 septembre, de 10 h à 15 h, à la salle omnisports**. Plus de 25 associations sont traditionnellement présentes, avec une diversité d'activités représentées (sportives, culturelles, artistiques, vie locale, parentalité, bien-être, territoire...). Venez (re)découvrir les associations de votre commune, vous inscrire à une activité ou proposer votre aide en tant que bénévole. Cette année, quelques associations des communes environnantes ont été invitées afin de vous proposer des activités qui n'existent pas sur la commune. Bar et restauration sur place.

**Contact : Maeva Boureau, animatrice à Anim'action** - coordinatrice du forum pour les associations de la commune.  
**Tél. : 02 40 31 53 18 - animfamille@animaction.asso.fr**



## **Acheneau Club**

L'assemblée générale de l'Acheneau Club a eu lieu le 22 juin. Les représentants des sections culturelles et sportives ont pu s'exprimer sur les activités de la saison passée et à venir, et remercier la municipalité pour son soutien et ses encouragements. L'ensemble du bureau a été réélu. Président : Pierre Gorisse, vice-président : Thierry Gaugain ; trésorière : Thérèse Bichon ; trésorière adjointe : Catherine Josse ; secrétaire : Germaine Jaunet.

Les dix sections : Acheneau boules, atelier d'aquarelle, badminton loisir, chorale "Retz'Cital", course à pieds "Cop's Course", fanfare "Le Retour Musical", gymnastique, lecture à voix haute "Les Jocondes", tennis de table, et VTT cyclo, ainsi que les coordonnées de chaque responsable sont consultables sur le site de la mairie [www.mairie-port-saint-pere.fr](http://www.mairie-port-saint-pere.fr) dans la rubrique Vie Associative.

*Le bureau de l'Acheneau Club*

## **Cop's Course**

Cop's Course ce n'est pas que de la course à pied ! C'est aussi l'occasion de partager de bons moments. La section propose 3 sorties par semaine : le mardi et jeudi soir ainsi que le dimanche matin. En fonction des disponibilités de chacun, certains adhérents se regroupent d'autres jours ou à d'autres horaires.

Si vous êtes tenté de partager des moments sportifs et conviviaux avec notre équipe, n'hésitez pas à nous rejoindre...

**Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter Gilles Thomas au 06 09 66 88 78.**

## **L'atelier d'Aquarelle**

La rentrée de l'atelier d'Aquarelle aura lieu **le jeudi 5 octobre, de 14 h à 17 h**, salle des Associations à la mairie de Port-Saint-Père. **Les inscriptions auront lieu lors du forum des associations**. L'atelier est ouvert aux amateurs débutants et confirmés. Avec l'apprentissage des notions de bases du dessin et de l'aquarelle, l'ouverture au monde de la couleur et des formes s'effectue progressivement. Chacun trouve son style personnel et peint d'après des photos de son choix ou selon des thèmes proposés. L'année est ponctuée de quelques exercices et outils pédagogiques pratiques, qui permettent d'aborder les techniques particulières à ce

médium. L'exposition annuelle de l'atelier d'Aquarelle a eu lieu en juin chez les commerçants de Port-Saint-Père. Nous tenons tous à les remercier très chaleureusement. Ils nous ont offert la possibilité d'exposer les réalisations 2017 dans leur vitrine ou les espaces ouverts à leur clientèle, avec beaucoup de gentillesse et d'ouverture d'esprit.

A tous, nous souhaitons un excellent été, avec sans doute un carnet de voyage, quelques couleurs et pinceaux pour conserver des souvenirs inoubliables ! A bientôt !

**Contact : Mme Danièle Laco au 06 89 48 06 83 ou [daniele.laco@orange.fr](mailto:daniele.laco@orange.fr)**



## Gymnastique

La saison reprendra le 11 septembre. Voici pour rappel les différents cours dispensés actuellement à Port-Saint-Père :

**Lundi** : salle de la Colombe : gym dynamique de 19 h 15 à 20h15 puis stretching de 20 h 20 à 21 h 20.

**Jedi** : salle des Associations : gym douce de 14 h 30 à 15 h 30. Salle de la Colombe : gym dynamique de 20 h 30 à 21 h 30.

Les professeurs font partie de l'ADGB de Bouaye. L'association propose d'autres cours sur les communes de Bouaye, St-Léger-les-Vignes et Brains (stretching postural, Zumba, Pilates, Tai-Chi-Chuan, Qui-gong, Musculation homme, Body tonic,...). N'hésitez pas à consulter le site internet de l'ADGB [www.adgb.fr](http://www.adgb.fr)). Cours d'essai gratuit.

**Pour tout renseignement : Germaine Jaunet.**  
Tél. : 02 40 31 54 77 - Email : [brinjau@wanadoo.fr](mailto:brinjau@wanadoo.fr)



## Badminton Loisir

Le badminton Loisir propose une activité sportive et dynamique. Novice ou expérimenté, chacun trouve plaisir à jouer, en simple ou en double. L'activité est mixte et accueille les enfants accompagnés, dès 6 ans. Les entraînements sont libres le mardi soir à partir de 17 h 30 et le jeudi soir à partir de 19 h 30. La saison est ponctuée de sessions planifiées avec entraîneurs, de tournois internes, rassemblant ainsi uniquement les joueurs du club dans une ambiance sympathique en associant des équipes mélangées de tous niveaux.

Aussi reconnu dans la région, le club est régulièrement invité à participer à des tournois loisirs, où de nombreuses



fois nos joueurs et joueuses ont terminé sur le podium. Nous accueillons aussi des clubs environnants pour un challenge annuel le temps d'une soirée. Ainsi en février, nous avons rencontré le club de St-Léger-les-Vignes qui a gravi les marches du podium. N'hésitez

pas à venir essayer et découvrir ce sport, nous vous prêterons le matériel. **Pour toute information, venez nous rencontrer à la salle de sports ou contactez Armel : 06 50 18 87 57. Email : [badportsaintpere@gmail.com](mailto:badportsaintpere@gmail.com)**



## Le tennis de table prêt pour la saison 2017/2018

Les effectifs du TTAC devraient se maintenir pour la saison à venir (environ 25 adultes + enfants en compétition et/ou loisir). Fouad, diplômé d'état assurera les entraînements des jeunes **les mercredis soirs de 18 h à 20 h**. Ce nouvel horaire permettra aux jeunes scolaires de rentrer chez eux à une heure moins tardive. Nous espérons également toucher un plus large jeune public. **Nous serons présents aux forums des associations de Port-Saint-Père et de St-Léger-Les-Vignes.**

**Attention : les compétitions jeunes et adultes auront lieu désormais à la salle de la Colombe les samedis après-midi et dimanches matin.**

Le vendredi 16 juin, le TTAC a reçu la classe de CM2 de l'école des Hirondelles pour les premiers pas pongistes. 25 élèves ont pu découvrir, à leur rythme, la pratique du ping-pong dans la bonne humeur. Nous espérons pouvoir trouver un créneau l'année prochaine avec la classe de CM2 de l'école de l'Alliance.

Le bureau du TTAC remercie l'Acheneau Club et la municipalité pour leur soutien sans faille. **Reprise de l'entraînement dirigé mercredi 6 septembre.**

**Pour les inscriptions, contactez Denis Thépénier au 06 51 70 53 11.**

*Le bureau du TTAC*

### **Retz'cital**



Pour Retz'cital, la saison 2016-2017 fut riche en événements : aubades, concert, spectacles, fête de la musique... Sous la direction de Marie Tallec, accompagnés au piano par Stéphane Cantereau et grâce à la scénographie réalisée par Grégory Gaudin, les choristes ont à cœur d'offrir à leur public un spectacle vivant et varié, mettant en valeur les interprétations polyphoniques du chœur. Nous recherchons des chanteurs pour étoffer nos différents pupitres et plus spécialement les pupitres hommes : ténors et basses.

**Renseignements auprès de Jacqueline Longépé :**  
**06 84 79 91 06.**

**Les répétitions reprendront début septembre, le jeudi soir de 20 h 30 à 22 h 30.**

### **Cyclo VTT**

Notre manifestation "Relais de l'Acheneau" qui devait avoir lieu le 10 juin a été malheureusement annulée faute de concurrents. Le club Cyclo VTT remercie tous les bénévoles, propriétaires privés, exploitants agricoles et nos sponsors qui nous ont aidés financièrement et apporté leur soutien. Le bilan de cette saison reste satisfaisant avec 24 adhérents qui ont pu rouler sur les chemins toujours praticables grâce à une météo exceptionnelle. **Notre club sera présent au forum des associations**, ce sera l'occasion de vous inscrire pour la saison prochaine.

Pour tout renseignement complémentaire : [vttsp.free.fr](http://vttsp.free.fr)

## Année prolifique pour le FC Retz



Avec ses 550 licenciés, le FC Retz se hisse parmi les plus grands clubs du département. L'exercice 2016-2017 a été, pour le club, une année prolifique, tant en résultats sportifs qu'en reconnaissance de sa formation. Les résultats sportifs des équipes de foot à 11 ont été au-delà des espérances pour cette saison qui vient de s'achever. Les U15 ont accédé en cours de saison au championnat PH, les U18 quant à eux

ont accédé à la D1, niveau le plus haut du district. Au terme d'une saison pleine et avec seulement 3 défaites, l'équipe fanion du club, emmenée par Romuald Vrignaud, accède au niveau ligue et évoluera l'année prochaine en PH. N'étant pas rassasiée de bons résultats, l'équipe Seniors a également remporté cette année la Coupe de District, synonyme de meilleure équipe du district et donc du département.

Cette saison a vu le club être récompensé pour sa formation avec la signature de 2 contrats majeurs. Le premier, signé par Quentin Binet, gardien de but U14, qui a signé un contrat de non-sollicitation avec le Stade Lavallois que Quentin devrait rejoindre à partir de la saison 2018-2019. Le second, concerne Teddy Bouriaud, enfant du pays ayant été formé au FC Retz, qui a signé un contrat professionnel sur 3 années avec le FC Nantes.

**Le FC Retz ne compte pas en rester là et envisage d'ouvrir une section féminine à partir de septembre 2017.** Dans un premier temps, cette section serait ouverte aux jeunes filles nées en 2007 et avant.

Pour les personnes intéressées, vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site du club : [www.fcnetz.fr](http://www.fcnetz.fr) ou en envoyant un mail à [contact@fcnetz.fr](mailto:contact@fcnetz.fr)



## Pep's Danse vous souhaite un bel été !

Danseuses et danseurs ayant tout donné pour offrir un superbe spectacle orchestré par leur professeur Julie Biton au théâtre de l'Espace de Retz de Machecoul le 10 juin, ils ont bien mérité la pause estivale qui les attend. **Pep's Danse sera présente au forum des associations.** Ce sera pour celles et ceux qui le souhaitent l'occasion de découvrir ce que propose l'association, et pourquoi pas de s'inscrire pour la saison de danse 2017/2018. Les cours reprendront mi-septembre. Très bel été à tous !

Pour toute information, contactez Émilie  
au 06 27 71 55 18 ou envoyez  
un email à : [pepsdanse44@yahoo.fr](mailto:pepsdanse44@yahoo.fr)



## Les Compagnons de la Chalandière

C'est toujours avec grand plaisir qu'une trentaine de randonneurs se sont retrouvés à l'Île de Ré pour le traditionnel week-end de Pentecôte. Les quarante kilomètres parcourus ont été ponctués de visites : le phare des baleines, les marais salants et bien sûr la magnifique côte.

Prochaines randonnées :

- 11 septembre : journée sur le Tour du Lac,
- 8 octobre : matinée à Arthon,
- 12 novembre : matinée à Boussay,
- 10 décembre : matinée aux Sorinières.

Pour tout renseignement, contactez Gérard TeWrien :  
06 83 17 28 94 ou 02 40 04 86 75.



## Port Vannerie



Les 18 et 19 mars, Port Vannerie organisait son exposition-vente annuelle, salle de la Colombe. Le lundi 3 avril notre assemblée générale a désigné un nouveau bureau : Présidente : Liliane David, Vice-présidente : Monique Sérot, Trésorière : Gisèle Ménardais, Trésorière adjointe : Odile Héry, Secrétaire : Joël Potiron, Secrétaire adjointe : Donatienne Serenne, Membres : Éveline Giraudet, Dominique Boidron, Jocelyne Perrais, Marie-Paule Allain, Philippe Gadais, Maryvonne Breton, Michelle Steuer, Patrick Boureau.

Pour terminer l'année, le 16 mai, toute l'équipe de Port Vannerie s'est embarquée pour Belle-Île en mer.

Reprise de l'activité : lundi 18 septembre  
à 14 h.

# Musique Théâtre et Cie

### AUDITIONS, 2 PIÈCES DE THÉÂTRE ET LA FÊTE DE LA MUSIQUE, POINT D'ORGUE DE CETTE SAISON

**Éveil musical.** Les 7 enfants de l'éveil musical (5-7 ans) ont donné leur 1<sup>re</sup> audition avec percussions, guitares et métallophone le dimanche 11 juin. **Les inscriptions ont démarré pour l'année 2017-2018.**

**Instruments.** Les élèves de batterie qui donnent le tempo dans les groupes multi-instruments du concert de fin d'année, se sont aussi produits seuls au cours d'audition 100% batterie le mercredi 14 juin. L'association propose des cours individuels d'instruments (piano, guitare, batterie) et de chant. Musique Théâtre et Cie, forte de ses 40 musiciens, a ouvert la fête de la musique cette année, grâce à l'invitation de Full Bazart.

**Musique actuelle. Un atelier de groupe de musique actuelle ouvrirait ouvrir le samedi après-midi à**

**la rentrée.** Des élèves ayant quelques années de pratique suivront 20 cours par an d'une durée d'une heure, en plus du plaisir de jouer ensemble régulièrement.



### VERS DEUX ATELIERS THÉÂTRE JEUNES ?

La troupe du théâtre adultes a joué "La conférence sur le langage corporel". La pièce "Frigolin-TV" jouée par la troupe du théâtre jeunes a été écrite sur mesure pour chaque acteur, par Thyna Vallais, metteuse en scène !

**Sur la saison 2017-2018, nous aimerions ouvrir deux ateliers**

**théâtre jeunes : collégiens et primaire.** C'est en bonne voie : le cours de découverte gratuit, ouvert à tous, a permis à près de 10 personnes de faire des jeux théâtraux.

### VOS ACTIVITÉS AU CHAI GALLAIS A ST-LÉGER

- Cours individuels (selon planning) de piano, (lundi, mardi, mercredi, vendredi), guitare : (lundi, mardi, jeudi), batterie : (mercredi, jeudi, samedi matin). Éveil musical : mercredi 18 h 10. Contact : 06 82 59 92 74 ou 06 49 73 26 20.

- Théâtre jeunes : lundi 18 h-19 h 30. Contact : 06 79 01 32 83.

- Théâtre adultes : mercredi 20 h 30-22 h. Contact : 02 51 11 30 17.

- Chant (lundi, mercredi, jeudi, vendredi) 14 h-16 h.

Email : [asso.musique.theatre@gmail.com](mailto:asso.musique.theatre@gmail.com)



## Les actions du Comité des Fêtes

Les petits Port-Saint-Périns étaient au rendez-vous pour le carnaval 2017 organisé par le comité des fêtes avec les écoles de l'Alliance et des Hirondelles. ►



► Soleil, visiteurs, exposants et voitures anciennes ont été les ingrédients de la réussite du vide jardin organisé par le Comité des Fêtes le 23 avril et qui sera **reconduit le 22 avril 2018.** Pour leur troisième année de participation les Passionnés de Véhicules de Collection ont contribué pleinement à cette satisfaction.

**Le 3 septembre, le même jour que le vide-grenier sur les marais voisins, coupe de France d'aéroglistes. Venez nombreux ! ►**





## Les Jardins de l'Acheneau

### ANTENNE DES HISTORIENS DU PAYS DE RETZ

Dans le cadre des journées nationales du patrimoine 2017, **deux conférences seront données sous la halle de la Morinière dimanche 17 septembre**. Au programme :

**10 h** : "L'Acheneau" par Frédéric Guitteny (ancien maire de Saint-Mars et historien reconnu). Il nous parlera de l'histoire de la batellerie et du commerce sur notre rivière.

**11 h** : "L'Acheneau aujourd'hui sous l'aspect historico-environnemental" par François Forest (ancien maire de Port-Saint-Père), président de l'association des syndicats des marais de Buzay.

**12 h 15** : Vin d'honneur suivi d'un pique-nique libre.

**14 h 30** : Randonnée commentée par des membres de l'association des Jardins de l'Acheneau. Départ du camping vers le bac à chaîne, traversée de St-Léger-les-Vignes puis retour vers la "Tour" et son château, passage du pont et des passerelles vers le camping.

### ATELIER PATRIMOINE PORT-SAINT-PÈRE AUTREFOIS

Dans le cadre de l'atelier patrimoine des jardins de l'Acheneau, nous voudrions organiser sur la commune une exposition photos, mais nous avons besoin de vous. Recherchez au fond de vos tiroirs ou de vos albums si vous avez des photos que nous ne connaissons pas : les fêtes d'autrefois, les battages, les vendanges, le bourg, les villages et toute manifestation repré-

sentant la commune. Nous scannerons les photos et nous vous les rendrons.

Faisons revivre nos souvenirs grâce à ces belles images.

Merci de vous adresser à Edwige du Rusquec au 02 40 04 80 35 ou [edwige.durusquec@port-saint-pere.fr](mailto:edwige.durusquec@port-saint-pere.fr)



## Les Retz Chauffeurs - Appel à bénévoles

L'association Retz Chauffeurs a pour objectif d'assurer le transport de toutes les personnes du canton de Pornic qui n'ont pas de moyens matériels ou financiers de déplacements. Aujourd'hui, elle est prête à étendre son activité sur le territoire de "Pornic Agglo Pays de Retz" et recherche des bénévoles pour assurer le rôle de référent communal et (ou) de chauffeur sur les communes de Rouans, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Vue, Sainte-Pazanne, Port-Saint-Père et Cheix-en-Retz. Le référent reçoit par téléphone (fourni par l'association) les demandes de déplacements et les organise avec les chauffeurs. Ces derniers, selon leur disponibilité et avec leur propre véhicule, accompagnent les bénéficiaires depuis leur domicile jusqu'à leur lieu de destination puis les reconduisent chez eux. Ils sont couverts par une assurance souscrite par l'association. Une participation aux frais de 0,20 € du kilomètre leur est versée par le bénéficiaire. N'hésitez pas, venez nous rejoindre. Plus nous serons nombreux, meilleur sera notre service avec une mobilisation allégée de chacun.

Tél. : 02 40 64 24 27, demandez Isabelle pour vous faire connaître ou vous renseigner.

## Basket : le buzzer reprend du service !



Notre club de basket de Saint-Mars-de-Coutais, créé en 1968, compte à ce jour un peu plus de 80 licenciés dont certains Port-Saint-Périns. La proximité avec la commune de Port-Saint-Père et notre volonté de développer le club nous ont amenés à engager des discussions avec la municipalité

afin d'engager des entraînements et matchs, une partie de saison sur Port-Saint-Père et l'autre partie de saison sur Saint-Mars-de-Coutais. D'ores et déjà une première étape a été franchie puisqu'un créneau nous a été attribué dans le gymnase le mercredi pour la saison 2017-2018. Les inscriptions

sont bien engagées mais vous pouvez toujours vous inscrire. Nous ouvrons aussi nos portes à toute personne qui souhaite donner de son temps que ce soit dans les domaines spécifiques au basket (coaching, entraînement, arbitrage) ou non spécifiques (animations, logistique, organisation des matchs,...).

N'hésitez donc pas à prendre contact avec nous, il y a une place pour vous : [stmedardbasket44680@gmail.com](mailto:stmedardbasket44680@gmail.com)





### UNE ASSOCIATION POUR TOUS LES HABITANTS

On le répète depuis quelques années mais il est toujours bon de le redire : Anim'action n'est pas une association que pour les enfants et leurs parents ! Son objectif est de répondre aux besoins des habitants, d'animer la commune, d'être une pépinière d'initiatives, une porte ouverte aux habitants et à leurs idées. Il y a bien un multi-accueil pour les tout-petits, des accueils enfance pour les 3-11 ans et des animations jeunesse sur Saint-Mars-de-Coutais, mais ce n'est pas tout. En poussant la porte d'Anim'action vous trouverez aussi :



Une ou plusieurs de ces actions vous intéresse(nt) ? Poussez la porte de l'association, 27 rue de Pornic, pour nous rencontrer, ou retrouvez-nous **au forum des associations** !

### SONDAGE : UNE NAVETTE POUR ALLER A BOUAYE ?

Des besoins d'aide à la mobilité de certains habitants de Port-Saint-Père ont été relevés. A Anim'action, nous avons

imaginé proposer, à partir de septembre 2017, d'emmener des habitants à Bouaye, un jeudi matin sur deux, jour de marché. Avant de mettre cette navette en place, nous faisons un petit sondage pour savoir combien de personnes seraient intéressées, de façon ponctuelle ou régulière. L'idée est de passer récupérer les Port-Saint-Périns dans le bourg et les villages, puis d'avoir plusieurs points de dépôt à Bouaye selon les besoins. La navette sera aussi l'occasion de rencontrer d'autres habitants et de faire le marché ensemble si vous le souhaitez. A ce stade, nous ne connaissons pas les conditions d'inscription (réservation, coût), mais nous souhaitons qu'elles soient le moins contraignantes possibles et que le budget ne soit pas un frein. Si vous êtes intéressé, **appelez Anim'action au 02 40 31 53 18.**

*Maeva Boureau, Animatrice espace de vie sociale.*

### INSCRIPTIONS

Vous n'avez pas encore inscrit vos enfants pour l'accueil de loisirs des mercredis et le périscolaire ? Sans plus tarder, retirez les documents nécessaires à cette inscription sur le site internet de l'association **www.animaction.asso.fr**, dans la rubrique "documents à télécharger", ou au bureau de l'association. Aucun paiement n'est à effectuer à ce stade, les familles recevront une facture chaque fin de mois, selon l'utilisation réelle qui aura été faite des accueils par leur(s) enfant(s). Vous ne connaissez pas encore exactement vos besoins pour la rentrée, peu importe, déposez tout de même votre inscription, vous pourrez faire autant de changements que souhaités en cours d'année.

## VIE SCOLAIRE



### École Les Hirondelles

#### UNE FIN D'ANNÉE BIEN RYTHMÉE

Tous les élèves de l'école ont participé à l'Usepathlon, une manifestation permettant aux élèves de se mettre à l'épreuve dans des activités athlétiques : lancer, courir, sauter.

Les deux classes maternelles et les élèves de CP se sont rendus à la ferme du Haut Trégonneau à Montoir de Bretagne pour y découvrir le mode de vie de l'âne. Cette sortie a aussi été l'occasion de faire des balades en calèche ou de s'essayer à des exercices de relaxation à dos d'âne.



Les élèves de CE1-CE2, CM1-CM2 sont allés à Liré pour participer à une course d'orientation et à un atelier de découverte des pelotes de réjection.

Enfin, les CM2 sont partis trois jours en Normandie. Au programme de ce

séjour : pêche à pied, char à voile et visites du musée Pégasus et du Mémorial de Caen. Un voyage qu'ils ne sont pas prêts d'oublier et qui clôture en beauté leur scolarité primaire.





## École de l'Alliance Aboutissement des projets à l'École

### FÊTE DU PROJET ET SÉLECTION LITTÉRAIRE

La fin d'année rime avec la finalisation de l'ensemble des projets de l'année. Ainsi, la fête du projet s'est déroulée le samedi 13 mai : l'ensemble des familles était réuni pour assister au concert de chants des enfants. Accompagnés par leur animateur musical Joël Vaillant, les élèves ont pu mettre en voix et en musique les textes qu'ils avaient écrits en classe. Le projet s'est conclu par l'enregistrement d'un CD. Durant cette matinée, chacun a pu également voter pour l'œuvre littéraire de son choix parmi la sélection étudiée dans chaque classe dans le cadre du prix littéraire des Incorruptibles. Le palmarès national pourra guider chacun, petit et grand lecteur, dans ses lectures



estivales (la bibliothèque municipale ayant acquis quelques titres de chaque sélection) : <http://www.lesincos.com/laureats.html>

### DE BELLES RENCONTRES



Les grands de l'école ont été associés au festival Hors Tension durant lequel ils ont pu mettre à profit le travail réalisé avec Mundo Music : chant africain et percussions brésiliennes à l'honneur ! Ce travail a été soutenu financièrement par la municipalité.

Les CM2 ont découvert leurs futurs collègues (St-Hermeland à Bouaye et Sacré-Cœur à Sainte-Pazanne) sous forme de rallyes préparés en amont en

classe. Au programme : découverte des espaces, des outils, des enseignants et du personnel. Une mise en projet rassurante pour leur passage en 6<sup>e</sup>.

Chaque classe, des PS au CM2, a également rencontré les camarades du secteur pour des journées sportives sous le signe du handball : ateliers, tournois et surtout beaucoup de plaisir au rendez-vous !

### UNE FIN D'ANNÉE CITOYENNE

Après un accueil des CE2-CM1-CM2 par la municipalité dans le cadre des élections présidentielles afin de découvrir le déroulement d'une élection, les élèves de CE2 ont eu le plaisir de passer leur permis piéton grâce à la gendarmerie de Sainte-Pazanne.

Les CM2 avaient déjà, quant à eux, passé leur permis vélo grâce à l'accompagnement de Groupama. Un grand merci à nos différents partenaires !

**Mme Dominique Malenfant.**

**Tél. : 02 40 04 85 80**

**Email : [ecole.alliance.psp@gmail.com](mailto:ecole.alliance.psp@gmail.com)**

## L'OGEC

L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique est l'association de parents qui a la responsabilité du personnel non enseignant de l'école ainsi que la gestion mobilière et immobilière. Régulièrement, les parents de l'école se donnent rendez-vous pour réaliser l'entretien des bâtiments et des cours : gestion des espaces verts et menus travaux dans une ambiance détendue au profit d'un cadre de vie agréable pour les enfants. L'OGEC organise également la kermesse qui a eu lieu le dimanche 18 juin sur le thème de la chanson française. Un char confectionné par les parents a accompagné les élèves durant leur défilé.



## L'APEL



Les diverses actions menées cette année (collectes des papiers, ventes de madeleines, marché de Noël, ...) ont permis de financer la plupart des projets.

Grâce au soutien de la Croix Rouge Française, l'APEL a également proposé un temps de sensibilisation sur les gestes qui sauvent aux familles de l'école le samedi 10 juin. Une action citoyenne qui a remporté un vif succès !

# Le passage de l'Acheneau, un enjeu économique et historique

L'Acheneau a toujours joué un rôle primordial dans la vie économique, historique et géographique à Port-Saint-Père. Importante voie de circulation entre la Loire et le Lac de Grandlieu, elle constituait, avec le Tenu, un moyen de communication avec le Marais Breton et la Baie du sel. L'importance stratégique du passage fut très certainement à l'origine du premier bourg.

**Le radier.** C'est au moment de la conquête romaine que l'Acheneau pose le premier problème de pénétration vers l'ouest. A cette époque deux voies permettaient de relier Nantes à la mer, l'une au nord par le passage de Vue, l'autre plus au sud par le passage de Saint-Pierre (Portus Sancti Pétri). Le faible écartement des rives à cet endroit privilégia toujours ce franchissement. Cependant, les Gallo-romains ne construisirent jamais de pont à proprement parler, en raison du manque de consistance du sol et des différences de régime des eaux selon les saisons. Leur technique consistait à noyer un radier (charpente autorisant la traversée des piétons et des charrettes) de 5 mètres de largeur. Au moyen-âge, le passage s'effectuait sur une chaussée de pierre, reprenant le principe du radier. Des passées ou écluses étaient aménagées pour l'écoulement de l'eau et on les franchissait sur des passerelles en bois. Le cours de la rivière lui-même était laissé libre à la navigation et se franchissait par un bac tiré par des câbles. La traversée était peu confortable et surtout dangereuse, car le radier ou la chaussée de pierre étaient immergés et le cours de l'Acheneau encombré par le passage des bateaux.

**Le bac à péage jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.** Vers le 14<sup>e</sup> siècle, le passage de l'Acheneau se faisait par un bac dont le péage revenait au seigneur de la Tour. Le bac était tout aussi dangereux que le radier, et on relève dans les registres paroissiaux de nombreux morts dans des accidents, causés par des crues ou des erreurs de manœuvre. Cependant, il n'était pas question de

supprimer ce moyen, car Port-Saint-Père était l'un des rares endroits propices à la traversée de l'Acheneau. Pour l'anecdote, l'histoire relate qu'en 1622, la sœur du roi de France traversa Port-Saint-Père pour "aller voir la mer".

Pendant la période révolutionnaire, ce passage fort prisé fut à la fois le motif de violents affrontements entre les troupes républicaines et royalistes mais aussi l'une des causes de la quasi-destruction du bourg qui ne comptait plus en 1793 que trois maisons encore debout.

**Le pont du 19<sup>e</sup> siècle.** Le 16 janvier 1818, Aristide Locquet de Granville devint Maire ; c'est lui qui proposa la construction d'un pont. Un nouveau lit fut creusé, créant un nouvel alignement de la rive du côté de Saint-Léger. L'ordonnance de Charles X du 17 juillet 1828 ordonna la construction d'un pont de pierre à l'emplacement

n'allaient pas à l'école, les journaliers étaient pénalisés, le médecin venait moins.

Sous les différentes pressions, le 21 janvier 1849, le conseil municipal, sous la présidence de M. Ménard, maire de Port-Saint-Père demanda le rachat du péage par le Département, sans succès jusqu'en 1879, date à laquelle le conseil général décida le rachat de tous les ponts à péage du département. Après 49 ans de discussions, les usagers purent enfin passer librement sur le pont de pierre.

**Passerelle métallique.** Le pont était plus étroit que l'ancien passage de la rivière, le nouveau lit ayant été rétréci. Pour faciliter l'écoulement des eaux en hiver et au printemps, il a fallu construire une passerelle métallique en 1890, permettant ainsi à l'Acheneau d'emprunter de temps en temps son ancien lit. Et le pont vit alors passer les premières automobiles à pétrole.



de l'ancien bac et de deux levées à ses abords. L'adjudicataire fut bien entendu Aristide de Granville qui remboursa sa dépense au moyen du droit de péage dont il reçut la concession. Le péage devint rapidement une charge écrasante pour les utilisateurs et surtout pour ceux demeurant du côté de Nantes. A l'époque, les déplacements d'une rive à l'autre étaient plus courants. L'école, le marché, le médecin se trouvant de l'autre côté, les enfants

La fin de la dernière guerre faillit être fatale au pont. Les occupants sentant leur retraite prochaine avaient tout préparé pour que l'ouvrage saute. Mais la poche de Saint-Nazaire se referma, et ils n'en eurent pas le temps.

*P. Hidrot, 3<sup>e</sup> adjoint*

Sources :

Jean-François Caraës : *Regards Historiques sur Port-Saint-Père*. Alice Averty : *Dossier patrimoine Port-Saint-Père*.



## Nouvelle activité : Bizibul

Bizibul est une marque de prêt-à-porter pour enfants aux couleurs vives et aux formes originales. Une confection textile artisanale 100% Pays de Retz ! L'atelier Bizibul, situé dans le village du Plessis, propose également des cours de couture pour tous, à partir de 10 ans, de l'initiation à la machine à coudre jusqu'à un niveau avancé. Les cours de couture sont proposés le lundi soir, le jeudi après-midi et le samedi matin. D'autres créneaux sont disponibles sur simple demande.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Fanny Forest par mail à : [bizibul.couture@gmail.com](mailto:bizibul.couture@gmail.com) ou par téléphone au : 06 82 30 03 38.  
Site internet : <http://bizibul.fr> et facebook : <https://www.facebook.com/bizibul44>



## Des mises à l'honneur :



### “Un grand merci Sylvie”

C'est par ces mots que Guy Bouteiller, gérant de l'Hôtel/Restaurant\*\*\*\* Auberge du Pays de Retz a clôturé la remise des médailles. Sylvie Affilé, agent d'entretien, a été décorée de la médaille d'honneur d'argent du travail pour son implication et ses 20 ans de fidélité à l'Auberge du Pays de Retz. Lundi 20 avril au restaurant de Port-Saint-Père, toute l'équipe était réunie afin de féliciter Sylvie et lui souhaiter encore de belles années d'activité.

## La “greentech” verte réussit aux PME innovantes du Pays de Retz

Décidément 2017 sera une année faste pour les PME innovantes du secteur de l'environnement présentes sur le territoire Pornic-Cœur Pays de Retz. En effet, parmi les 65 entreprises retenues par l'Ademe dans le cadre du programme d'aide à l'innovation appliquée à l'environnement, 2 sont originaires de la région. Aquasys (Port-Saint-Père), et Minyvel (Pornic) ont d'ailleurs choisi d'échanger sur leur savoir-faire pour proposer aux collectivités des nouveaux moyens de suivi de la qualité des eaux, de préservation des milieux aquatiques et de lutte contre la sécheresse et les inondations. Aquasys



porte un projet qui conçoit des logiciels de gestion de l'eau pour les collectivités locales. Il s'agit de sites inter-

net destinés à permettre aux citoyens, aux élus et aux experts de connaître l'état des ressources en eau sur leur territoire. Le projet sera réalisé en partenariat avec la communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz ainsi que le Syndicat d'Aménagement Hydraulique Sud Loire. Comme l'ensemble des projets sélectionnés, le jury de l'Ademe a retenu les innovations d'Aquasys pour leur capacité à agir favorablement sur le cycle de l'eau mais aussi à créer des emplois.

Souhaitons bon courage aux lauréats pour qui le travail ne fait que commencer.

### AMÉNAGEMENT D'HORAIRES A LA POSTE

Pendant la période estivale, la Poste sera fermée du 24 juillet au 5 août. Les clients seront accueillis à La Poste de Bouaye pour effectuer toutes leurs opérations courrier : retrait d'un colis ou courrier recommandé, affranchissement, achat d'enveloppes "Prêt-à-Poster", emballages colis... (Poste de Bouaye 1 place du Patis, ouverte du lundi au samedi matin : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Tél. : 36 31)

Pour faciliter la réception de lettres recommandées avec accusé de réception et de colis, les habitants de Port-Saint-Père ont désormais la possibilité de demander une nouvelle livraison à leur facteur. Toutes les informations sur [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)



### RECENSEMENT AU SERVICE NATIONAL

A 16 ans révolus, filles et garçons doivent venir se faire recenser à la mairie de Port-Saint-Père avec le livret de famille.



### TARIFICATIONS SOLIDAIRES DES TRANSPORTS TAN

La tarification solidaire des transports de la TAN sur l'agglomération nantaise est accessible à toute personne résidant dans le département. Les conditions d'accès et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site de Nantes Métropole :

<http://www.nantesmetropole.fr/pratique/deplacements/la-tarifification-solidaire-75161.kjsp>. De nombreux bénéficiaires de la carte gratuite Lila sont en difficulté pour se déplacer sur Nantes car ils pensent qu'ils doivent acheter des tickets TAN. S'ils rentrent dans le dispositif de Nantes Métropole ils peuvent désormais faire la demande de transport gratuit.



### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Toute l'année, mais plus particulièrement pendant les vacances, la gendarmerie mène l'opération "tranquillité vacances". Il s'agit pour les particuliers de téléphoner ou de se présenter aux bureaux de la gendarmerie de Sainte-Pazanne pour signaler leur absence pour vacances ou raisons professionnelles et d'indiquer la

durée et les moyens pour les joindre en cas d'incident. Cette déclaration permet d'orienter les services de surveillance qui passeront durant l'absence pour vérifier l'intégrité des lieux. Les personnes intéressées peuvent également installer sur leur téléphone l'application "Stop cambriolages" sur laquelle se trouvent des conseils sur la sécurité et la prévention ainsi que le formulaire à remplir pour les "Tranquillités Vacances".

Il est par ailleurs possible d'être informé en temps réel et alerté lors de phénomènes délictueux sur le département.

Contact : Gendarmerie  
20, avenue des Sports  
44680 Sainte-Pazanne  
Tél. : 02 40 02 41 97.



### VOTRE CPAM VOUS INFORME

**Vous voyagez en Europe ? N'oubliez pas votre carte européenne d'assurance maladie !**

Vous voyagez en Europe pour les vacances ou le travail ? Pensez à commander votre carte européenne d'assurance maladie. Chaque membre de la famille doit avoir la sienne, y compris les enfants de moins de 16 ans. Elle est gratuite et valable 2 ans. Au moins 15 jours avant votre départ, demandez votre carte européenne à la CPAM. En cas d'accident ou de maladie, elle vous permettra d'attester de vos droits à l'Assurance Maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins médicaux, selon la législation en vigueur dans le pays de séjour.

**Vous avez entre 50 et 74 ans ? Pensez au dépistage du cancer du sein !**

Une femme sur huit développe un cancer du sein au cours de sa vie et c'est entre 50 et 74 ans qu'elles sont le plus exposées. Détecté tôt, le cancer du sein guérit dans 9 cas sur 10. Le meilleur moyen de détecter le cancer du sein, c'est la mammographie de dépistage.

Plus une anomalie est détectée tôt, plus le cancer du sein se guérit facilement. Si vous êtes âgés entre 50 et 74 ans, vous recevez tous les deux ans une invitation pour effectuer une mammographie de dépistage. Pour en savoir plus sur le dépistage du cancer du sein : <http://www.ameli-sante.fr/cancer-du-sein/>



### SSIAD L'ACHENEAU - GRAND LIEU

Le SSIAD met à disposition une équipe de professionnels de santé afin d'intervenir à votre domicile, au quotidien, pour répondre à vos besoins en soins d'hygiène : aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, aide à l'habillage, surveillance de la prise du traitement, de l'état cutané, de l'alimentation, l'hydratation. Il intervient à partir de 3 fois par semaine et jusqu'à 7 jours/7 si nécessaire, 1 à 2 fois par jour.

Le SSIAD a une capacité de 74 places pour les personnes de + de 60 ans et 5 places pour les personnes en situation de handicap ou de maladie chronique de moins de 60 ans.

Une antenne de l'ESA (équipe spécialisée Alzheimer) de Saint-Père-en-Retz se trouve dans nos bureaux. Cette équipe accompagne à domicile les patients en début de maladie (maladie d'Alzheimer et troubles apparentés) pour des séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement avec du personnel formé afin de maintenir et développer les capacités motrices, sensorielles et cognitives. Ces deux services sont pris en charge à 100% par l'assurance maladie, sans avance de frais.

N'hésitez pas à venir visiter le site internet : [www.mutualite-retraite.fr](http://www.mutualite-retraite.fr)  
Tél. : 02 40 02 47 85 - Email : [mr.lacheneau@mutualiteretraite.fr](mailto:mr.lacheneau@mutualiteretraite.fr)

Sandrine Druez, infirmière coordinatrice. Hélène Castel, infirmière adjointe. Pauline Sorio, infirmière adjointe. Karine Biraud, agent d'accueil.



### VACCINATION ANTIGRIFFE

Notre association organise deux permanences spéciales vaccination antigrippale à la mairie les mardis 17 octobre et 14 novembre de 10 h 30 à 12 h. Munissez-vous de votre bon de prise en charge ou de votre prescription médicale (pour les personnes de moins de 65 ans), de votre carte vitale et de votre vaccin acheté chez le pharmacien et gardé au frais jusqu'au jour de l'injection.

Contact : Infirmiers à domicile  
Cœur Pays de Retz  
Tél. : 02 40 02 47 79.

## État-civil (arrêté au 19 juin 2017)

### NAISSANCES

BONNEVIE-MADOUAS Méline	7 février
BARRETEAU Lison	22 février
LHOTELIER Aubane	5 mars
NOURISSAUD Axel	7 mars
NOURISSAUD Lucas	7 mars
BERTHAUD Suzie	13 mars
HAMONIC Armel	17 mars
RANGER Sana	25 mars
GOULIN Alexis	2 avril
ROUX-DUPLATRE Zoé	25 avril
NARSOU Nélia	6 mai
PADIOU Loucas	15 mai

AUDIDIER Aliénor	21 mai
BLANCHARD Théo	8 juin

### DÉCÈS

THOPART Rodolphe	10 mai (38 ans)
------------------	-----------------

### MARIAGES

TARDIVAUX Judicaël et GUALBERT Aurélie	29 avril
LE YONDRE Vincent et VINCE Julie	10 juin
DEVY Matthieu et CHENEAU Morgane	17 juin

Pour vos démarches d'état-civil : dossiers de mariages, baptêmes républicains, demandes d'actes...  
Contactez Fabienne Laigle à la mairie au 02 40 31 50 13.



## LIBRE EXPRESSION



L'agenda est régulièrement mis à jour sur le site [www.mairie-port-saint-pere.fr](http://www.mairie-port-saint-pere.fr)

Qui	Quoi	Où	Quand
Acheneau boules	Rencontres intercommunales	Saint-Mars-de-Coutais Port-Saint-Père Chaumes-en-Retz	Samedi 29 juillet Samedi 26 août Samedi 23 septembre
Comité des fêtes	Vide grenier et coupe de France d'aéroglistes	Zone de loisirs	Dimanche 3 septembre
Associations	Forum des associations	Salle de Sports	Samedi 9 septembre de 10 h à 15 h
Jardins de l'Acheneau	Conférences sur l'Acheneau	Halle de la Morinière	Dimanche 17 septembre, à partir de 10 h
Amis du Sénégal	Vente de fleurs		Vendredi 22 et samedi 23 septembre
Bibliothèque municipale	Rencontre "café/croissants"	Bibliothèque	Samedi 23 septembre, 10 h 30
Acheneau boules	Assemblée générale et repas	Salle de la Colombe	Samedi 30 septembre
EFS	Don de sang	Piano'cktail à Bouguenais	Jeudis 3 août, 28 septembre, 30 novembre de 15 h 30 à 19 h 30
EFS	Don de sang	Salle des Ormeaux à Bouaye	Samedi 30 septembre de 8 h 30 à 12 h
Mairie	Ateliers thématiques dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme	Salle des Associations, Mairie	Lundi 2 octobre de 18 h à 20 h
Infirmiers à domicile	Vaccination antigrippe	Mairie	Mardis 17 octobre et 14 novembre de 10 h 30 à 12 h
Comité des fêtes	Concours de belote (inscriptions : 13 h 30)	Salle de la Colombe	Samedi 18 novembre, 14 h
Amis du Sénégal	Expo-vente	Salle de la Colombe	Samedi 2 et dimanche 3 décembre de 10 h à 19 h
Comité des fêtes	Père Noël	Salle de la Colombe	Samedi 23 décembre

### GRILLE N° 88

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
A																	
B																	
C																	
D																	
E																	
F																	
G																	
H																	
I																	
J																	

### RÉSULTATS DU N° 87

C	O	E	U	R	P	A	Y	S	D	E	R	E	T	Z
H	U	R	L	E	U	R		E	U	X		G	U	I
A	V	I	C	E	N	N	E		O		E	L		N
U	R	N	E		I	O	N	I	S	A	T	I	O	N
M	I		R	A	T			D		B	A	S	A	I
E	E		E	N	I	G	M	E	S		P	E	S	A
E	R	O	S		O	R	I	F	I	C	E	S		S
N	E	F		U	N	A	N	I	M	E	S		C	
R		F	U	T		S	E	X	E	S		U	R	E
E	R	E	S			S		N	A	S	S	E	S	
T	I	R	E	U	S	E		F	O	R	M	E	E	S
Z		T	E	E	S		P	I	N		S	S		E

### HORIZONTAL

- A - Village de Port-Saint-Père
- B - De manière coûteuse - Entendre autrefois
- C - Vérification avant parution - Vendre
- D - Beaucoup - Tif rétif - Amuseur
- E - Lettre de Gustave - Belle île - Jeune homme - La moitié d'un biscuit Nantais
- F - Article - Dieu des bergers - Se récolte en juillet - Pâle
- G - Certains le sont à l'ISF - Casserole à bord étroit
- H - Bougés - Pronom - Prophète - Bout de lit
- I - Adverbe de lieu - Rétablissements dans une fonction
- J - Adjectif possessif - Secousse terrestre - Sans éclat

### VERTICAL

- 1 - Relatif à des ports
- 2 - Drôle de citoyen
- 3 - Petits écrans - Police Militaire
- 4 - Vieilles querelles - Favorable
- 5 - Démonstratif inversé - Fondées sur
- 6 - Mort organisée
- 7 - Ancien Parti - Conjonction
- 8 - Cri du cerf inversé - Meubles de chambre
- 9 - Mêlé emmêlé - Voilier Nantais
- 10 - Article - Des supplices - Gaia
- 11 - Poème de Virgile - Fin de verbe
- 12 - Taxe comprise - Servi au restaurant
- 13 - Ouvrier Professionnel - PME ou PMI
- 14 - Pâte - Fin de verbe
- 15 - Relatif au culte - Tout le monde et personne
- 16 - Veille - Habitant de l'abbaye
- 17 - Manières d'agir blâmables

## Sudoku

Madeleine Lemasson

### RÉSULTATS DU N° 35 MOYEN

7	5	4	2	8	6	3	1	9
8	2	9	3	7	1	4	5	6
1	6	3	4	5	9	8	7	2
3	4	2	5	9	8	1	6	7
5	8	6	7	1	2	9	3	4
9	1	7	6	3	4	5	2	8
6	7	8	1	4	5	2	9	3
2	9	5	8	6	3	7	4	1
4	3	1	9	2	7	6	8	5

### N° 36 FACILE

3	7		8		5		9	1
	2		4		7		6	
				9				
4	3						8	2
		6				5		
7	9						1	3
				2				
	6		9		1		2	
8	1		6		3		4	9